

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un ajout de la 5G sur un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	17^{eme}
Nom de site	SAINT PIERRE	Numéro	T10541
Adresse du site	2, cours Saint Pierre	Hauteur	R+8 (25 m)
Bailleur de l'immeuble	Social PARIS HABITAT	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur les 3 antennes inactives.		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	18/04/2019
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	11/01/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	11/03/2021
Historique et contexte	

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G (3500 MHz).		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz et 2600MHz) et 4G/5G (2100 MHz) et orienté vers les azimuts 350°, 120° et 230°.		
Distance des ouvrants	1.5 m en dessous des antennes	Vis-à-vis (25m)	R+6
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100) : 350° < 3V/m - 120° < 3V/m - 230° < 3V/m 5G (3500) : 350° < 2V/m - 120° < 2V/m - 230° < 2V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	30.65 m		

Incidence visuelle

Description des antennes	Ce projet comprend : 3 antennes panneaux existantes azimuts 350°, 120° et 230° (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts.
Intégration antennaire	Aucune modification
Zone technique	Aucune modification

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
	Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

ABSENCE D'ETABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100 MÈTRES

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G(2100 MHz)

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 22 PLACE DES VOSGES 92400 COURBEVOIE est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimuth 350°	Azimuth 120°	Azimuth 230°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	25.5 m	22.5 m	19.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m .

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation pour la 5G (3500MHz)

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 22 PLACE DES VOSGES 92400 COURBEVOIE est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimuth 350°	Azimuth 120°	Azimuth 230°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	25.5 m	22.5 m	19.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

a. Azimut 0°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 25.5m.



b. Azimut 120°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5m.



c. Azimut 240°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 19.5m.



Vue des Antennes Avant/Après

Etat projeté : Non visible depuis la rue



Etat projeté : Non visible depuis la rue



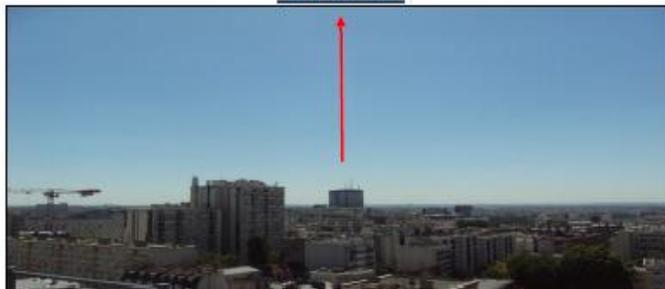
AUCUN CHANGEMENT

Vue des Azimuts

Azimet 350°



Azimet 120°



Azimet 230°

